

bâtir ses propres trajets dans la vie professionnelle

De nos jours, vouloir faire carrière reviendrait à creuser un trou pour s'y enterrer ! Mieux vaut penser sa vie professionnelle en termes d'évolution et d'opportunités ; savoir la construire en assemblant des briques de formation et d'expérience acquise.

Pour commencer, imprégnons-nous de ce constat : « *Aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi ; tout homme est un fragment du continent, une partie de l'ensemble* » (1). Si je prends cette métaphore, c'est pour délibérément caractériser le monde de la médiation de l'information dans lequel nous vivons maintenant : un monde en réseau, où les interactions sont la règle du jeu. Pas seulement interaction entre les machines ou rebond d'un document vers l'autre, mais aussi et surtout interaction entre les acteurs, à savoir les femmes et les hommes qui œuvrent tous les jours dans les organisations. C'est dire aussi que les trajectoires professionnelles sont bousculées par ce monde fait de réseaux de toute nature.

un paysage en constante évolution

Le parcours professionnel n'est plus linéaire, mais à l'image des réseaux croisés, dans une cartographie dynamique de l'information : selon l'endroit

où l'on clique, tout le paysage informationnel se recompose autour des signaux forts et faibles. Dans les entreprises et à l'administration, partout les centres de documentation et les bibliothèques éclatent, changent de dimension et d'organisation, de rattachement dans l'organigramme et, dans certains cas, malheureusement aussi, disparaissent purement et simplement.

Pourtant, la fonction documentaire est plus que jamais omniprésente dans l'entreprise. Elle figure au cœur de ses processus métier. Elle revient inlassablement dans les problématiques d'organisation, de circulation de l'information, de capitalisation... Si les centres de documentation disparaissent, c'est au profit de plateformes d'information et de capitalisation. La gestion des documents est devenue une problématique centrale et complexe. Ainsi, un bon nombre de documentalistes se sentent à l'étroit dans les habits documentaires classiques, qui ne correspondent plus complètement aux besoins de l'entreprise. Ils doivent aussi faire reconnaître qu'ils sont non seulement médiateurs, mais producteurs de contenu et facilitateurs en matière de méthodes et d'outils de gestion.

Mais « *aucun homme n'est une île* » et les réflexions sur la mutation et l'évolution des fonctions documentaires doivent être accompagnées par les professionnels eux-mêmes, également par les associations professionnelles. Ces dernières jouent un rôle important dans la constitution et la gestion de dispositifs décrits plus loin... pour que vous les mettiez en œuvre et jouiez gagnant-gagnant !

1. la validation des acquis de l'expérience pour une reconnaissance académique de sa carrière

La VAE est un dispositif qui s'appuie sur la loi de modernisation sociale de 2002 et qui permet l'obtention d'un diplôme, sur la base d'une expérience professionnelle, salariée ou non. Il faut savoir que c'est une procédure longue et complexe, avec un investissement personnel très important [voir page 43] et pour lequel le résultat escompté, le diplôme, n'est pas assuré. On ne peut que recommander de se faire aider, par exemple par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) [voir pages dédiées aux associations]. Mais il faut savoir que tous les organismes certificateurs proposent des formules d'accompagnement, avec un conseiller VAE ou un enseignant du diplôme visé. Certains cabinets de conseil proposent des démarches VAE de A à Z. Cette dernière formule peut être mise en place dans une entreprise, qui la prend à sa charge, si elle concerne plusieurs salariés.

L'accompagnement apporté par ces organismes vous aidera à positionner votre projet professionnel, à le rendre plus réaliste et surtout à établir une première évaluation des chances d'obtenir le diplôme ciblé. Il faut aussi que vous ayez bien réfléchi à votre attitude face à un échec éventuel, ou une validation partielle, vous conduisant à reprendre des études.

Mais il est bon aussi de *mouiller* son entreprise si l'initiative vient du salarié. Certaines entreprises communiquent sur leurs réussites en matière d'accompagnement de collaborateurs sur des dispositifs